

Le 24 juillet 2009

Communiqué de presse

Didier QUENTIN, Député-Maire de Royan, se félicite de la position de l'Etat de ne pas renouveler la convention sur les terrains destinés à accueillir le projet de terminal méthanier au Verdon-sur-Mer.

Le député-maire de Royan se réjouit de la demande faite, ce jeudi 23 juillet, par le Commissaire du Gouvernement au Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) de ne pas signer l'avenant à la convention foncière nécessaire au projet de terminal porté par la société néerlandaise 4Gas. « Nous avons remporté une bataille, mais pas encore gagné la guerre et il faut continuer le combat », souligne Didier QUENTIN.

C'est dans cet esprit qu'il avait multiplié ses interventions tous ces derniers mois auprès du Gouvernement, ainsi qu'auprès du Président de la République, lors de son passage à Royan, le 11 juillet dernier.

Tout en saluant l'action déterminante de Dominique BUSSEREAU, Didier QUENTIN estime plus que jamais nécessaire la mobilisation de la population, des associations et des élus. A cet égard, il exprime sa satisfaction devant le vote émis à l'unanimité contre ce projet, le jeudi 23 juillet, par la Communauté de Communes de la Pointe du Médoc, présidée par le sénateur Xavier PINTAT.

Le député-maire de Royan met en garde contre le risque que la société 4Gas présente de nouveau un dossier, avec une installation plus en retrait du rivage et feignant de tenir compte des contraintes environnementales. Ce serait en fait le même « mauvais paquet » entouré d'un ruban vert!

Convaincu que ce projet de terminal constitue un triple non-sens : énergétique, économique, écologique et qu'il est fondamentalement « Grenelle incompatible », Didier QUENTIN se montre résolument partisan de la création, dans les meilleurs délais, d'une aire marine protégée au nord de l'estuaire de la Gironde et dans les pertuis charentais, comme il le demande depuis plusieurs années.